

M.A.M/071293
REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA
FONCTION PUBLIQUE ET DE LA
SECURITE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES CARRIERES
ADMINISTRATIVES

96-296 DU 18 JUIN 1996

/) ECRET N° /MTFPSS /DGFP/DGCA/SAV.

Portant Inscription au tableau d'avancement
au titre de l'année 1986 de certains Fon-
ctionnaires des Cadres de la Catégorie A,
Hiérarchie I du Personnel Diplomatique et
Consulaire : en tête : GAYAMA Pascal

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/ I S A S :

(/u la Constitution du 15 Mars 1992 ;

(/u la loi n° 021/89 du 14 Novembre portant Réfonte du Statut Général de
la Fonction Publique ;

(/u le Decret n° 61/143 du 27 Juin 1961 portant statut commun du Person-
nel Diplomatique et Consulaire ;

(/u le Decret n° 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des rémunérations
des Fonctionnaires ;

(/u le Decret n° 62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la nomination et à
la révocation des Fonctionnaires des Cadres de la Catégorie A, Hiérarchie I ;

(/u le Decret n° 65/170/FP-BE du 25 Juin 1965 réglementant l'avancement
des Fonctionnaires ;

(/u le Decret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant les
dispositions du Decret n° 62/196/FP du 5 Juillet 1962 fixant les échelonnements
indiciaires des Fonctionnaires ;

(/u le Decret 95/25 du 13 Janvier 1995 portant nomination du Premier Mi-
nistre, Chef du Gouvernement ;

(/u le Decret 95/26 du 22 Janvier 1995 / portant nomination des Membres du
Gouvernement ;

(/u le Decret 95/32 du 21 Janvier 1995 portant organisation des inté-
rim des Membres du Gouvernement ;

(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la solde
des Fonctionnaires ;

(/u le Procès-verbal de la Commission Paritaire d'Avancement réunie à
Brazzaville, le 10 Octobre 1991 ;

(/u le decret n° 94/769 du 28 Décembre 1994 portant suspen-
sion des effet financières à la suite d'une titularisation, d'un avan-
cement, d'un reclassement, d'une revision de situation administrai-
ve ou de toute autre promotion ;

(/u le Decret n° 95/27 du 27 Janvier 1995 portant nomination
des Ministre Délégués, Membres du Gouvernement ;

(/u la lettre n° 15036 du 5 Octobre 1994 du Premier Ministre
Chef du Gouvernement ;

/) E C R E T :

ARTICLE 1ER : Les Fonctionnaires des Cadres de la Catégorie A, Hiérarchie I. du Personnel Diplomatique et Consulaire dont les noms et Prénoms suivent sont inscrits au tableau d'avancement au titre de l'année 1986 comme suit :

I/- CONSEILLER DES AFFAIRES ETRANGERES

Pour le 1er échelon : A 2ans :

- GAYAMA (Pascal) en service O.U.A.

II/- SECRETAIRES DES AFFAIRES ETRANGERES

Pour le 3ème échelon : A 2ans

- LOUKOULA (Pauline) en service au MAECF

Pour le 4ème échelon : A 2 Ans

- MENGA (Roger Julien) en service AMBACO BRUXELLES

ARTICLE 2 : Le présent Décret sera ~~publié~~ ^{affiché} au Journal Officiel de la République du Congo et ~~Communiqué partout où besoin sera.~~

Fait à Brazzaville, le 18 Juin 1996

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre du Travail, de la
Fonction Publique et de la
Sécurité Sociale,

Professeur Anaclet TSOMAMBET .-

AMPLIATIONS

PM 2
CAB/MAECF 2
SGAEC 2
DGFP/DCCA 4
DGB 2
DCCF 2
DAAF/DF 4
OUA. ADAB 2
AMBACO. BRUXEL. 2
INTERESSES 3
DOSSIERS 9
SGG/BC 2

Général Jacques Joachim YHOMBY - OPAMBO. -

Ministre des Affaires Etrangères et de
la Coopération, Chargé de la Franco-
phonie,

Destin Arsène TSATY-BOUNGOU..

Le Ministre Délégué Auprès du Ministre
de l'Economie et des Finances, Chargé du
Budget et de la Coordination des Régies,

Luc Daniel Adamo MATETA .-